

La biométhanisation, une partie de s

Il existe une cinquantaine de sites de biométhanisation en Wallonie, toutes formes et grandeurs confondues. On peut mieux faire en regard de nos voisins et des ressources potentielles, principalement agricoles.

JEAN-LUC BODEUX

Lancée très timidement en Wallonie voici quelques lustres, notre région étant pas mal en retard par rapport aux pays voisins, la technique de la biométhanisation se situe aujourd'hui dans un contexte tout différent. D'une part, les pionniers, principalement des agriculteurs, ont essuyé les premiers plâtres technico-financiers et la technique est au point. D'autre part, le contexte énergétique est beaucoup plus favorable à des investissements dans ce sens, le tout doublé de pressions environnementales urgentes.

Plus que jamais, le biogaz est une partie de la solution vers plus d'autonomie et de sécurité énergétique face aux défis environnementaux et à l'envolée hors norme des prix de l'énergie, le gaz naturel en particulier. Mais il reste du travail pour donner au secteur de la biométhanisation un cadre de développement harmonieux en Wallonie.

En se basant sur les expériences des pays limitrophes, le secteur du biogaz pourrait créer entre 5.000 et 10.000 emplois non délocalisables à l'horizon 2030

Pour Matthieu Schmitt, chef de projet biométhanisation chez Valbiom, l'ASBL qui accompagne les porteurs de projet pour élaborer et concrétiser des solutions en matière d'économie biosourcée, « il est essentiel de créer un cadre de

développement balisant les avancées : moyens, acteurs, gisement, lieux, etc. Mais il est aussi essentiel de se poser la question des orientations à donner à la future biométhanisation wallonne, en se dotant d'une stratégie à long terme pour intégrer le gaz vert dans les politiques énergétiques et climatiques. Il faut dès lors identifier et reconnaître l'ensemble des bénéfices économiques et sociaux de la production de biogaz, établir en Wallonie un cadre réglementaire facilitant

de nouveaux projets, établir un cadastre des acteurs clés et choisir une orientation plaçant l'agriculteur au centre de la démarche. »

Comment ça marche ?

Mais revenons à la base. La biométhanisation consiste en la dégradation naturelle de matières organiques privées d'oxygène, on parle de digestion anaérobie, le tout à l'abri de la lumière. Ce système produit un mélange gazeux, le bio-

gaz, composé de gaz carbonique (CO₂) et de méthane (CH₄), qui est le gaz principal. La quantité de gaz produite dépend du type d'intrants (lisier, fumier, maïs, déchets agroalimentaires, pelouse, autres déchets verts, etc.), du temps de séjour dans le digesteur, de la température... Celui-ci peut être utilisé comme combustible dans une unité de cogénération pour produire de la chaleur et/ou de l'électricité, mais il peut également être épuré pour ne garder que le



A Taverneux, on roule beaucoup au CNG

A Taverneux, petit village de la commune d'Houffalize, la famille Jonkeau a investi dans une unité de biométhanisation classique, qui fonctionne avec la cogénération, mais elle a été plus loin encore en produisant du gaz CNG, un carburant pour véhicules (voitures, tracteurs et camions). Cela fait un an que la station-service à la ferme fonctionne à plein rende-

ment. C'est que le prix du CNG fabriqué à partir du lisier, du fumier et des déchets verts ne subit pas les fluctuations de prix du CNG classique fait à partir de gaz naturel, dont le prix a flambé ces derniers mois. Rappelons qu'il ne faut pas confondre le CNG, gaz naturel comprimé, avec le LNG (liquid natural gas) utilisé par les poids lourds, ni avec le LPG

pour voitures, le gaz de pétrole liquéfié constitué de propane et de butane et produit à base de gaz fossile, de gaz de ville. Ici, c'est le boss Eric Jonkeau qui décide du prix de vente de son CNG fermier, soit 1,90 € le kg actuellement, ce qui correspond à 1,34 litre de diesel et à 1,51 litre d'essence euro 95. Un prix qui a quand même augmenté singulièrement

depuis un an, mais qui reste compétitif. Dans les stations classiques, on est 3,60 € le kg, mais certaines ont frôlé les 5 € voici peu... Une différence énorme qui ne pousse pas à rouler au CNG, si ce n'est au CNG fermier. Mais il est rare en Wallonie ! « Mon installation tourne à plein régime, d'autant plus que j'ai deux entreprises qui viennent avec

leurs camions tous les deux jours », note Eric Jonkeau. « Je peux produire environ 30 pleins de voitures par jour, plus ce qu'il me faut pour la consommation de nos trois voitures et tracteur. La moyenne de passage est de dix véhicules par jour, mais c'est plus le week-end. Quelques particuliers de la région ont acheté leur voiture sur cette base, en sa-

chant que je ne ferai pas flamber les prix. Et des usagers viennent parfois de plus loin, de la région liégeoise. » Tout roule donc pour cet agriculteur producteur d'énergies, si ce n'est qu'il attend toujours impatiemment les aides de la Région wallonne et indirectement celles de l'Union européenne, « pour des raisons de minutie administrative ! » J.-L.B.

clé sur porte Walvert propose des projets de A à Z

J.-L.B.

Incontournable dans le paysage wallon, la société Walvert s'est peu à peu investie dans la biométhanisation pour devenir un opérateur complet depuis 2020. Cette société privée, née à l'initiative d'ingénieurs qui travaillaient dans le secteur de l'énergie, s'est progressivement lancée à partir de 2009 car, dira son directeur général, Jonathan Blondeel, « la biométhanisation n'était à peu près nulle part chez nous, hormis quelques pionniers, alors que ça bougeait fortement en Allemagne. Et puis, dans les années 2010-2013, l'essor s'est opéré en France et en Italie. C'était encore timide en Belgique car le cadre législatif était inexistant et compliquait les installations. Jusqu'en 2015, nous avons été un bureau d'études qui analysait la faisabilité de projets potentiels pour des privés, des communes, des industriels. Mais nous étions frustrés car il y avait en bout de course trop peu de concrétisations. On s'est dès lors lancé comme intégrateur dans la gestion de la construction, avec des spécialistes de chaque secteur, puis on s'est posé la

question de l'exploitation. Depuis 2020, nous agissons pour le compte de tiers en leur proposant une solution clé en main complète, de la pré-étude à l'exploitation, en passant par l'étude de faisabilité, la conception, les permis, le financement, la construction et la mise en service. »

Mettet puis Estinnes, premiers sites clé en main

Walvert, qui avait jusqu'ici conçu partiellement divers projets, les a revendus et, en 2023, cette société va ouvrir son premier site de biométhanisation réalisé de A à Z par ses soins, sur un terrain communal à Mettet, avant un autre à Estinnes. « A Mettet, on fonctionnera avec 12-15 agriculteurs et le complément d'une entreprise agroalimentaire locale et des déchets verts et de pelouse. On veut rester local et durable. Le biogaz sera réinjecté dans le circuit gaz ou transformé en électricité et chaleur. Celle-ci pourra servir aux entreprises du zoning situé à 1km, via un réseau urbain, ce qui leur fera une économie d'environ 300.000 litres de mazout. Dans tous les cas, il y aura aussi une ou

deux bornes de recharge pour voitures électriques. Voir une station CNG, même si ce secteur est compliqué vu le peu de constructeurs qui se lancent vers cette énergie... Et 15.000 tonnes/an de digestat qui servira de fertilisant pour les agriculteurs et citoyens. »

Une volonté de travailler commune par commune

Mais Walvert a dans ses cartons une dizaine d'autres projets en cours, toujours avec la volonté d'agriculteurs et de communes. « On veut professionnaliser le secteur, en ne laissant pas un agriculteur seul, mais certaines communes ne comprennent pas encore l'utilité du système, c'est regrettable, comme à Chièvres, où la commune vient de refuser le permis au grand dam des agriculteurs qui croyaient fermement en ce projet », poursuit Jonathan Blondeel. « En France, il y a des fermes de 300-400 hectares. En Belgique, c'est plus petit et notre objectif est de mettre des unités à disposition de petits et moyens agriculteurs. Ils sont nombreux à nous contacter et on les regroupe dès lors autour d'un projet commun. Ils peuvent

investir comme actionnaires ou obligataires. Plusieurs options sont possibles, ils ont l'énergie moins cher et des parts gratuites selon leur fourniture de matières premières pour le digesteur. Comme on travaille à l'échelle de communes, des citoyens des entités concernées peuvent également prendre des parts. Sans oublier du crowdfunding. Mais le gros du financement provient de Walvert et de notre fonds d'investissement Walvertinvest. Il faut compter sur un investissement de 6-7 millions pour des projets de ce type. »

Walvert a aussi pas mal de demandes d'entreprises qui veulent trouver des solutions à leurs problèmes énergétiques, des brasseries, d'autres entreprises agroalimentaires. « On construit nos projets à la carte, mais l'avantage de la biométhanisation, c'est qu'elle produit de façon constante toute l'année, contrairement au solaire et à l'éolien. », ajoute Jonathan Blondeel. Et comme Valbiom, Walvert souhaite que le cadre législatif wallon devienne moins rigide, pour favoriser les installations, et permette d'avoir une vision à long terme.

